

Cliche, Marie-Aimée. *La vie familiale dans la vallée du Saint-Laurent, XVII^e-XVIII^e siècles*. (Québec, Presses de l'Université Laval, 2024. p. 528. ISBN : 9782763759494, eISBN : 9782763759500).

Antoine Rignault

Volume 46, numéro 1, 2024

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1113967ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1113967ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rignault, A. (2024). Compte rendu de [Cliche, Marie-Aimée. *La vie familiale dans la vallée du Saint-Laurent, XVII^e-XVIII^e siècles*. (Québec, Presses de l'Université Laval, 2024. p. 528. ISBN : 9782763759494, eISBN : 9782763759500).] *Ethnologies*, 46(1), 245–250. <https://doi.org/10.7202/1113967ar>

COMPTE RENDU / BOOK REVIEW

Cliche, Marie-Aimée. *La vie familiale dans la vallée du Saint-Laurent, XVII^e-XVIII^e siècles.* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2024. p. 528. ISBN: 9782763759494, eISBN: 9782763759500).

Depuis sa thèse consacrée aux pratiques de dévotion au Québec et publiée aux mêmes Presses de l'Université Laval (1988), l'historienne Marie-Aimée Cliche a multiplié les objets de recherche autour de la famille québécoise, qu'il s'agisse de l'inceste, des séparations et des mères célibataires, ou plus éloquemment des violences envers les enfants (2006) et des infanticides (2011). C'est donc avec l'érudition engrangée tout au long d'une carrière académique que Cliche s'est attelée à cette conséquente entreprise que celle de produire un ouvrage de synthèse concernant l'histoire de la famille canadienne-française. Pour autant, le livre *La vie familiale dans la vallée du Saint-Laurent* ne prend pas forme *ex nihilo*: il se propose d'être un pendant de l'ouvrage consacré par Minvielle (2010) au cas français et revendique, de ce côté de l'Atlantique, une filiation parmi les travaux du genre qui ont fait date; particulièrement, ceux de Gourdon et Ruggiu (2011), Lemieux (1994) ou encore Bouchard (1996).

Cette entreprise de synthèse se voit d'abord soigneusement découpée par l'autrice en trois tronçons, correspondant à autant d'époques, dont les frontières renvoient à des transformations majeures dans le domaine social et dans les orientations économiques globales de la province. Le XIX^e siècle se distingue des XVII^e et XVIII^e siècles par le passage d'une économie principalement tournée vers l'agriculture de subsistance et le commerce de fourrures à une économie tournée vers l'industrie du bois, ainsi que par le développement d'institutions publiques d'éducation et de secours social qui sapent, pour ainsi dire, certaines fonctions protectrices traditionnelles de la famille. Le XX^e siècle – formant avec le XXI^e siècle l'époque la plus contemporaine –, se distingue du précédent par l'industrialisation et l'émancipation croissante des femmes.

L'ambition de cet ouvrage est donc de rendre compte de la vie familiale dans la colonie laurentienne aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce qui nous permet de présager de la parution prochaine de synthèses similaires

et par la même autrice, couvrant les époques suivantes. Un tel choix chronologique permettra également, tout au long de l'ouvrage, de fournir une matière à comparaison entre les deux régimes se succédant à la fin du XVIII^e siècle, au tournant de la guerre de Sept Ans: le régime colonial français et celui anglais. Dans cette première époque, préindustrielle, la famille est une institution essentielle et protectrice, tournée vers elle-même et sa propre subsistance, devant subir l'encadrement lointain de l'État et de l'Église, et faire à peu près fi d'un encadrement communautaire fort du fait d'une colonisation sporadique. En frayant à travers les controverses historiographiques et en reprenant à son compte certains éléments, Cliche admet le XVIII^e siècle comme une époque charnière dans l'histoire de la famille, soit la transition entre la famille prémoderne et moderne, transition qui se caractérise par le « repli sur l'intimité familiale et l'opposition entre enfance courte et enfance longue » (p. 5).

Le difficile exercice de la synthèse débouche inmanquablement sur des choix quant à la structuration du propos et les thématiques retenues, qui ici font état de la spécialisation et des inclinations de l'autrice pour certains objets spécifiques de la famille canadienne; peut-être certaines thématiques auraient-elles mérité un traitement plus exhaustif que d'autres, et peut-être aussi que certaines thématiques auraient trouvé une meilleure place dans d'autres chapitres. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage est structuré en 7 chapitres, dont le premier introduit la lectrice et le lecteur aux dispositions prévues par la loi française (plus spécifiquement celle appliquée au Canada, la Coutume de Paris) et par la doctrine catholique, qui fournissent les cadres normatifs de la vie familiale dans la région. Quoique ce détour nous permette de saisir le cadre dans lequel les Canadiens « négocient » et vivent leur vie familiale, et comment ces prescriptions contrastent avec les comportements familiaux effectifs des Canadiens (« distinguer le 'prescrit' du 'vécu' », p. 6), on pourra s'interroger sur la pertinence de son existence, puisque chaque chapitre contient en lui-même les dispositions fournies par les institutions pour chaque domaine étudié.

Les chapitres 2 et 3 sont dédiés à la dyade mari-femme, le premier – qui se distingue des autres par son degré poussé de cohérence et d'exhaustivité – se concentrant sur la chose matrimoniale et le second sur la vie conjugale, affective et sexuelle des couples canadiens. Le chapitre 4 est consacré à l'enfance, tandis que le chapitre 5 – peut-être trop large, ce qui le rend redondant par rapport à d'autres chapitres, notamment sur la question de la viduité, des mères marginales et celle des naissances hors-mariage dont l'autrice fait grand cas – envisage en quelque sorte la famille

comme communauté de solidarité. Le chapitre 6 aborde la question de la transmission intergénérationnelle, et le septième et dernier chapitre s'attarde sur une figure importante de l'époque quoique marginale dans la famille : les domestiques. Le titre du chapitre pose la question de savoir s'ils doivent être considérés comme faisant partie de la famille, mais le traitement de cette question éponyme demeure marginal (14 pages sur les 39 du chapitre, à laquelle il répond finalement par la négative), le reste du chapitre s'attardant avec force détails sur les conditions de vie de ces dépendants.

On pourra donc regretter certains regroupements thématiques, qui manquent parfois de cohérence interne (ce qui se traduit par des titres de chapitre ou de section parfois elliptiques, ou suffisamment vagues pour permettre d'y traiter des questions qui peuvent sembler peu connexes). Certaines thématiques s'en trouvent aussi négligées : la question des modes de résidence est par exemple expédiée en 3 pages au chapitre 3, et celle du « service familial » et de la collaboration de la famille dans l'activité productive, pourtant mentionnée en bonne place en introduction, en référence à l'ouvrage de Bouchard, est traitée en autant de pages au chapitre 5.

Les lecteurs pourront apprécier le choix de l'autrice, certes commun mais toujours pertinent, de multiplier les comparaisons entre ce cas laurentien d'une part, et d'autre part à la fois le cas de la France, pour tenter d'évaluer les continuités et discontinuités culturelles existantes entre la colonie et sa métropole, notamment avec les régions de provenance des immigrants (France de l'Ouest), et les colonies de la Nouvelle-Angleterre, qui offrent une matière à comparaison excellente en ce qu'elles constituent un exemple colonial proche mais divergent sur le plan du dogme religieux (catholicisme *vs* protestantisme), et permet d'établir les spécificités des contextes coloniaux en terroirs « neufs ».

Parmi les choix faits dans cet ouvrage, il en est un majeur, qui concerne à la fois l'approche théorique et conceptuelle, mais aussi la trame démonstrative et narrative de l'ouvrage. Une emphase singulière est placée sur le concept d'*agentivité*, défini grossièrement comme une « capacité d'agir » (p. 5). Conformément aux ambitions énoncées dans l'introduction, on décèle une volonté de rompre avec une certaine tradition historiographique (celle d'Ariès), qui fait de la famille préindustrielle une simple unité de reproduction.

Prenons l'exemple du traitement de l'institution du mariage, « affaire d'amour et d'attentes familiales » (p. 33). Le mariage est envisagé, sous la plume de Cliche, comme un processus s'inscrivant à la croisée de différentes institutions avec leurs normes, et d'acteurs avec leurs intérêts propres. Les « règles du jeu » sont en quelque sorte fixées par l'Église (qui prescrit par exemple le consentement respectif des époux en vue de leur union, proscrit certains types d'union, comme avec les interdits de consanguinité, p. 35) et par l'État (qui exige le consentement des parents aux unions). Parmi les acteurs, les familles des époux cherchent à faire imposer leurs intérêts et stratégies propres (au rang desquels on trouve les questions d'honneur, de réputation, et également de fortune, d'autant plus que la famille a un statut social élevé) notamment par les outils dont ils disposent (exhérédation), tout comme la communauté qui, par le charivari, peut manifester sa désapprobation morale de certaines unions et marginaliser des époux. Entre tous, les époux (ou les épousables) peuvent faire valoir leurs propres intérêts (au premier rang desquels figure l'inclination ou l'« amitié » que l'un éprouve pour l'autre), et disposent d'une forme d'agentivité pour ce faire : ainsi des mariages « à la gaumine », contractés subrepticement devant un ecclésiastique et sous sa bénédiction fortuite, des enfants conçus avant le mariage pour mieux faire accepter celui-ci, ou, pour les femmes, qui peuvent mettre à profit leur rareté sur le marché matrimonial aux débuts de la colonie, des refus du mariage et de l'embrassement du célibat choisi (p. 110).

À ce titre, cette approche s'articule à la perspective féministe et intersectionnelle de l'autrice, qui fait de la hiérarchie de la société d'ordres et de l'inégalité des sexes (patriarcat) les principes élémentaires qu'observent les institutions canadiennes, et qui peuvent entrer en interaction. L'exemple le plus frappant est celui des conceptions hors-mariage : si la femme est bien plus pénalisée que l'homme dans ces affaires-là (par le jeu des questions d'honneur), les cas de « séduction » de femmes nobles par des « roturiers » montrent que ce sont ces derniers que la justice frappe le plus fort (p. 122). Ce parti pris conduit également l'autrice à trancher certains débats historiographiques face à l'historien Serge Gagnon, comme sur la question des rencontres sexuelles comme manière de « dénicher » un mari : « les pauvres ruses féminines ne pesaient pas lourd face au poids de la hiérarchie sociale et [...], dans le domaine de la sexualité, les hommes restaient maîtres du jeu » (p. 125). Souligner l'agentivité des femmes revient alors à montrer que les femmes ne sont pas « passives » face à leur oppression.

L'emphase sur l'agentivité se traduit également, dans la trame démonstrative, par une écriture qui accorde une très large place aux destins individuels et à leur diversité, à la manière d'une galerie de portraits, en faisant la part belle aux cas-limite et aux destins qui dévient de la norme, dans ce but de souligner l'agentivité des individus dans leur devenir familial, matrimonial et conjugal. Ce choix, qui rend le récit plus vivant et saisissant (en se combinant avec une écriture simple et agréable), parfois produit un sentiment de lourdeur à la lecture par l'aspect souvent anecdotique des faits rapportés et par l'impression d'y voir un recueil de récits de vie plutôt qu'une synthèse.

Bien que la démonstration s'appuie sur des statistiques et sur une échelle macro, cette approche par les cas-limite a peut-être aussi tendance à négliger les tendances de fond et la puissance des normes, qui ne s'expriment pas simplement par la coercition sociale mais également par l'intériorisation des normes et d'institutions comme le patriarcat. Ce concept d'agentivité, dont il est fait fort usage, semble dans de nombreux cas synonyme de « libre-arbitre », notion que les sciences sociales ont appris – à raison – à mettre à distance, en tant qu'il constitue souvent un renoncement à toute tentative d'explication de nature anthropologique. Ici, dans le cinquième chapitre, l'auteur cite le cas des enfants des colonies anglaises victimes de rapt et ayant en partie grandi dans la colonie laurentienne :

Ces jeunes Anglo-Américains autochtonisés ou canadianisés, selon le cas, n'étaient cependant pas des sujets absolument passifs de leur assimilation. Parvenus à l'adolescence, certains décidèrent librement de retourner dans leur pays natal, d'autres de rester au Canada. Quelques-uns réussirent à conserver leur "âme anglaise" tout en adoptant une langue autochtone et la religion catholique. D'autres mirent à profit les connaissances acquises au Canada pour exercer les fonctions d'interprète. Autant de manifestations de leur capacité d'agir (ou agentivité) qui confirment qu'il n'existe pas de déterminisme en éducation (p. 366).

Employé ici pour mettre en porte-à-faux des « déterminismes », la mobilisation de la « capacité d'agir » est anthropologiquement ambiguë et fait précisément l'impasse sur la corrélation lourde existant entre l'âge au moment du rapt et la capacité de s'intégrer à la société d'accueil.

En définitive, et malgré les critiques énoncées ci-haut, l'ethnologue saura trouver son compte dans cet ouvrage du fait de la nature des concepts utilisés, si communs avec cette discipline cousine qu'est l'histoire, et étant donné les débats et questions pour lesquelles ces deux disciplines peuvent s'apporter un secours mutuel, sur des sujets comme les systèmes

de transmission ou les types d'alliance, qui trouvent largement écho dans ce livre. *La vie familiale dans la vallée du Saint-Laurent* reste une somme remarquable qui peut prendre place, sans rougir, parmi les synthèses du genre.

Antoine Rignault

Université de Montréal, Département d'anthropologie

Références

- Bouchard, Gérard, 1996, *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*. Montréal, Boréal.
- Cliche, Marie-Aimée, 1988, *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- , 2006, *Maltraiter ou punir ? La violence envers les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969*. Montréal, Boréal.
- , 2011, *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*. Montréal, Boréal.
- Gourdon, Vincent, et François-Joseph Ruggiu, 2011, « Familles en situation coloniale ». *Annales de démographie historique* 122 (2) : 5-39. doi: 10.3917/adh.122.0005.
- Lemieux, Denise, 1994, « La famille en Nouvelle-France : des cadres de la vie matérielle aux signes de l'affectivité ». Dans Hubert Watelet, avec la collaboration de Cornelius J. Jaenen (dir.), *De France en Nouvelle-France. Société fondatrice et société nouvelle* : 45-70. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Minvielle, Stéphane, 2010, « Introduction ». Dans *La famille en France à l'époque moderne* : 1. Paris, Armand Colin.